

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI, LE 23 AOÛT 2022 – 19H
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340, RUE SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

COMMISSAIRES		COMMISSAIRES PARENTS	
Gordon Barnett	Z	Marc Mercure	A
Claire Beaubien	Z	Helene Turgeon	P
Shawn Jersey	Z	Daniel Zigby, vice président	P
Richard Gagnon	Z	Eliza McKnight	P
Gary Holliday	P	COMITÉ DES DIRECTEURS	
Joy Humenuik	Z	Éric Campbell – Secrétaire général	P
Mary-Ellen Kirby	Z	Kandy Mackey – Assistante directrice générale	Z
Frank MacGregor	Z	Michel Soucy – Directeur général	P
Alice McCrory	P	Jeffrey Pauw – Directeur des Ressources humaines	Z
Jonathan Murray	Z	Sophie Leduc – Directrice des services financiers	Z
Michael Murray, président	P	Eva Lettner – Directrice de technologies d'enseignement et services pédagogiques	P
Tina Pezzi-Bilodeau	Z	Emmanuelle Gaudet – Directrice des services complémentaires	Z
		Éric Plante – Directeur des ressources matérielles	Z

ZOOM (Z) – MEMBRES PRÉSENTS (P) – MEMBRES ABSENTS (A)

OBSERVATEURS

Holly Bailey, Consultante en communications

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre la séance à 19h04.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR la commissaire H. Turgeon afin d'adopter l'ordre du jour du 23 août 2022, tel que déposé avec l'ajout suivant :

7.1 *Lennoxville Elementary School* – Composition du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 JUIN 2022

Résolution N° CSET 22-08-01

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires qui a eu lieu le 27 juin 2022

ATTENDU qu'une copie des minutes de la réunion du 28 juin 2022 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant l'ouverture de l'assemblée, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett de dispenser le secrétaire général de la lecture des minutes et d'approuver les minutes de la réunion du 28 juin 2022 avec les modifications suivantes :

Observateurs publics :

A. Brasseur – parent de Pope Memorial

D. Proulx – parent de Waterloo Elementary

Adoptée à l'unanimité

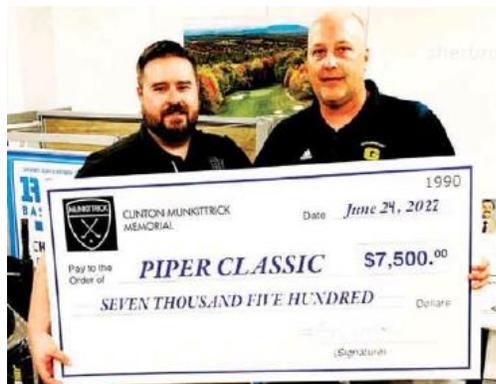
4. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline : Des modifications ont été apportées au patio à côté de la bibliothèque à *Alexander Galt Regional High School*. Les enseignants sont préoccupés par la sécurité et la direction a indiqué que le projet n'est pas encore terminé, mais le département des ressources matérielles affirme que le projet a bel et bien été terminé. Ces modifications posent-elles des problèmes de sécurité? Cette infrastructure peut-elle être utilisée telle quelle?

E. Plante: Ce projet est terminé. La longueur des rails est de deux (2) pouces au-dessus de la norme. Nous ne voyons aucun risque ou problème de sécurité.

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Le Président, M. Murray, a invité un commissaire à présenter le prix d'excellence du 23 août 2022 :



Le Piper Classic – Retour sur les verts!

Commissaire G. Barnett : Après deux ans de collectes de fonds virtuelles, les golfeurs se réjouissent à l'occasion du 12^e tournoi annuel de *Alexander Galt Regional High School's (GALT)*. L'événement en personne a été bien accueilli comme d'habitude, mais le 24 juin, plus de 153 golfeurs se sont présentés au club de golf *Dufferin Heights* pour appuyer le département des sports de l'école.

Pour la 3^e année consécutive, le *Piper Classic* de *GALT* a amassé plus de 30 000 \$ par année, pour un total de 31 000 \$ en 2022 – quelle réalisation pour l'école et la communauté en général.

Le directeur des sports de *GALT*, Robbie Fisk, a été heureux d'accepter un don généreux du tournoi de golf *Clinton Munkittrick Memorial* organisé par son collègue Drew Pollock (vice-directeur du cycle 1 de *GALT*).

Félicitations au quatuor gagnant de *Piper Classic* avec Josh Picard, Scott Loach, Xavier Fisk et Cole Benett (tous anciens élèves de *GALT*) qui ont remporté le trophée du championnat avec un score combiné de 16 coups sous la normale.

Quelle tradition pour appuyer le département d'athlétisme de *Alexander Galt* et également une façon amusante de faire participer la communauté à la vie scolaire – BRAVO à tous!

6. AFFAIRE DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a eu aucune affaire découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Résolution N° CSET 22-08-02

Lennoxville Elementary School – Composition du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023

ATTENDU que conformément à l'article 43 de la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire détermine le nombre de représentants des parents et du personnel au sein du conseil d'établissement après avoir consulté chaque groupe concerné;

ATTENDU que l'article 44 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le nombre total de sièges des représentants du personnel doit être égal au nombre total de sièges des représentants des parents;

ATTENDU que le conseil d'établissement de *Lennoxville Elementary School* a de la difficulté à trouver le nombre de parents et de personnel requis pour la composition de son conseil d'établissement;

ATTENDU que le conseil des commissaires a reçu une demande de la direction et du président du conseil d'établissement de *Lennoxville Elementary School* pour que le nombre de parents du conseil d'établissement passe de 7 à 5 à compter de l'année scolaire 2022-2023;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'approuver les changements à la composition du conseil d'établissement de *Lennoxville Elementary School*, soit 5 parents et 5 représentants du personnel.

Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORTS

8.1 Rapport du directeur général

Bon soir tout le monde,

Avant tout, je tiens à vous souhaiter un bon retour!

J'espère que vous avez pu profiter de votre été, que ce soit pour l'aventure ou pour le repos. Pour moi, c'était le repos.

Je dois aussi vous remercier. Merci à tous ceux qui ont un rôle dans ce grand projet que nous appelons l'éducation.

Merci aux commissaires, au personnel, aux parents et au personnel qui rendent tout cela possible.

Malgré les circonstances de l'année dernière, nous étions encore en mesure de créer un environnement sûr et riche pour nos élèves de se développer et de grandir, à la fois académiquement et dans leur vie personnelle.

Bien que ce ne soit pas une tâche facile, elle devrait témoigner de l'esprit de collaboration qui existe dans la CSET entre nos nombreuses écoles et centres.

Cette année aura certainement ses propres défis. Mais je suis absolument convaincu que nous serons tous à la hauteur.

L'expérience que nous avons acquise en travaillant ensemble nous a rendus plus forts.

Je sais que notre incroyable équipe de la CSET peut relever tous les défis et s'assurer que nos élèves sont sur la voie de la réussite.

L'éducation est une responsabilité particulière dans une société. Quoi qu'il arrive, nous serons prêts, nous nous adapterons, nous nous améliorerons. Nos jeunes familles et nos communautés comptent sur nous.

À ce sujet, j'espère que l'un des « aspects positifs » des dernières années a été de constater à quel point nous sommes tous interconnectés.

Nous entamons maintenant le processus d'établissement dans une « nouvelle normalité » avec une plus grande conscience de la sécurité et du bien-être de tous ceux qui nous entourent.

À l'heure actuelle, nous n'avons rien de particulier à annoncer au sujet de la COVID-19. Soyez assurés, si la situation évolue, nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec tous les partenaires pour nous assurer que nos élèves demeurent notre priorité absolue.

Alors que commence la « rentrée scolaire », nos couloirs et nos salles de classe seront à nouveau remplis d'esprits jeunes et curieux.

Nous ferons tout notre possible pour créer les environnements et les opportunités dont ces élèves ont besoin pour réussir.

Je vous souhaite une excellente année à tous!

Merci.

8.2 Rapport du président

Le président du conseil des commissaires, M. Murray a signalé ce qui suit :

Bon retour, bel été. Je suis heureux de voir des collègues et des membres du public dans la salle du conseil ainsi que ceux qui y assistent virtuellement.

Alors que nous entamons une nouvelle année scolaire, je tiens à souligner ce que je considère comme les défis et les possibilités les plus importants auxquels nous devrions nous attaquer à mesure que nous progressons. Bien que les répercussions de la COVID-19 demeurent un facteur, la lutte contre le virus est devenue une autre réalité dans notre vie quotidienne. Nous sommes toujours aux prises avec des pénuries de personnel aggravées par la pandémie, et il est probable qu'ils resteront avec nous dans un avenir prévisible. Les pénuries de personnel exercent une pression que nous avons, mais nous devons aller de l'avant, sans ignorer les effets persistants, mais nous adapter tout en concentrant notre attention sur d'autres priorités.

Il est important de comprendre que les commissaires et les administrateurs travaillent en équipe pour atteindre nos objectifs. Nous participons parfois à des débats internes animés sur la meilleure façon d'atteindre certains objectifs, mais nous partageons notre engagement envers la réussite des élèves et l'amélioration de l'expérience éducative pour tous ceux qui fréquentent nos écoles et nos centres.

J'ai utilisé les loisirs relatifs de l'été dernier pour réfléchir à nos efforts collectifs et les listes suivantes résumant ce qui, à mon avis, nécessite une attention au cours des prochains mois. Ils ne sont pas particulièrement dans un ordre de priorité, mais cette année, nous élaborerons un nouveau plan stratégique quinquennal. Nos objectifs doivent inspirer l'effort et l'innovation, ils doivent être hors de portée, mais pas hors de vue et nous devons les utiliser pour accélérer et guider le changement à tous les niveaux. Nous devons d'abord fixer de tels objectifs, puis déterminer ce qui doit changer pour les atteindre. Notre but est de faire mieux afin que le changement devienne et demeure l'état le plus fondamental et permanent de notre organisation.

Objectifs stratégiques :

- Tenir compte du fait que les élèves qui entrent à l'école sont moins bien préparés que la moyenne;
- Augmentation considérable du taux d'obtention de diplôme par rapport à notre gamme actuelle de 75 %;
- Améliorer considérablement le rendement des élèves en mathématiques à tous les niveaux;
- Améliorer les compétences en français afin de répondre aux attentes (environnement bilingue);
- Déterminer comment évaluer les progrès à temps pour orienter le perfectionnement;
- Augmenter les attentes (l'effet Pygmalion) dans tout le système.

Acute ongoing challenges:

- Dotation et recrutement;
- État de nos immeubles – jugé le plus insatisfaisant.

À mesure que nous reprendrons nos travaux au cours de la nouvelle année, nous aurons amplement l'occasion de modifier ces orientations. J'attends avec impatience vos idées et vos commentaires pour faire de cette année la meilleure année pour les élèves et le personnel de la Commission scolaire Eastern Townships.

9. RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, commissaire M. Murray a mentionné que les sujets qui ont été discutés à la réunion du comité exécutif de ce soir seront également adressés à la réunion du conseil de ce soir.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, commissaire R. Gagnon a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour le 30 août 2022.

9.3 Comité consultatif de vérification (audit)

La présidente du comité consultatif de vérification, J. Humenuik a présenté les résolutions suivantes :

9.3.1 Finances :

9.3.1.1 Résolution N° CSET 22-08-03 Régime d'emprunt à long terme

ATTENDU que, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), Commission scolaire Eastern Townships (l'« Emprunteur ») souhaite instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mars 2023, lui permettant d'emprunter à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 17 133 000 \$;

ATTENDU que conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur souhaite prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser ce régime d'emprunts, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à effectuer, et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime, et à en approuver les conditions et modalités;

ATTENDU que le ministre de l'Éducation (le « Ministre ») a autorisé l'institution du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 16 août 2022;

SUR LA PROPOSITION DE J. HUMENUIK, IL EST RÉSOLU :

1. **QU'**un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mars 2023, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 17 133 000 \$, soit institué;
2. **QUE** les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du présent régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :
 - a) malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, pendant la durée du présent régime d'emprunts, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour une telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;
 - b) l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux centres de services scolaires, ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;

- c) chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - d) le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné, que pour financer les dépenses d'investissement et les dépenses inhérentes aux investissements de l'Emprunteur subventionnées par le Ministre.
3. **QU'**aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, il ne soit tenu compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;
4. **QU'**en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :
- a) l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à conclure entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - b) chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - c) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 513-2022 du 23 mars 2022, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre; et
 - d) afin d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par le Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.
5. **QUE** l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté en vertu du présent régime, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
6. **QUE** l'un ou l'autre des dirigeants suivants :
- Le président M. Michael Murray;
 - Le vice-président M. Daniel Zigby;
 - Le directeur général M. Michel Soucy ou
 - La directrice des finances Mme. Sophie Leduc.

de l'Emprunteur, **pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement**, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, les conventions d'hypothèque mobilière et les billets, à consentir à toute clause et garantie non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à livrer les billets, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;

7. **QUE**, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.2 Résolution N° CSET 22-08-04
Richmond Regional High School – Signataires autorisés

ATTENDU que la Caisse Desjardins du Val-Saint-François exige les noms des représentants autorisés à signer les documents bancaires au nom de la CSET, y compris *Richmond Regional High School*;

ATTENDU que de nouvelles affectations ont changé le nom des représentants dans cette école;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que, à compter du 23 août 2022, seules les personnes énumérées ci-dessous soient autorisées à signer, au nom de la Commission scolaire Eastern Townships, tous les documents bancaires exigés par la *Caisse Desjardins du Val-Saint-François* :

Steve Element
Jeremy Frizzle

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que toutes les autorisations antérieures sont annulées par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.3 Résolution N° CSET 22-08-05
St. Francis Elementary School – Signataires autorisés

ATTENDU que CIBC exige les noms des représentants autorisés à signer des documents bancaires au nom de la CSET, y compris *St-Francis Elementary School*;

ATTENDU que de nouvelles affectations ont changé le nom des représentants dans cette école;

ATTENDU que seules les personnes énumérées ci-dessous sont autorisés à signer;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que les personnes suivantes soient autorisées à signer les documents bancaires au nom de l'école;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que toutes les autorisations antérieures sont annulées par la présente résolution.

St-Francis Elementary School Kirk Robinson
Tamara Porter

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.4 Résolution N° CSET 22-08-06
St. Francis Elementary School – Signataires autorisés

ATTENDU que la Caisse Desjardins du Lac Memphrémagog exige les noms des représentants autorisés à signer des documents bancaires au nom de la CSET, y compris *Sunnyside Elementary School*;

ATTENDU que de nouvelles affectations ont changé le nom des représentants dans cette école;

ATTENDU que seules les personnes énumérées ci-dessous sont autorisées à signer;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire H. Turgeon que les personnes suivantes soient autorisées à signer les documents bancaires au nom de l'école;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que toutes les autorisations antérieures sont annulées par la présente résolution.

Sunnyside Elementary School Amy Gallant
Heather Stratton
Tammy Mosher

Adoptée à l'unanimité

9.3.2 Ressources matérielles :

9.3.2.1 Résolution N° CSET 22-08-07
Asbestos-Danville-Shipton (A.D.S.) Elementary School – Réfection du débarcadère et stationnement (Zone de dépôt et électrification)

ATTENDU que le Ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 1 284 777 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2019-2020 Mesure : 50621*;

ATTENDU que quatre (4) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission pour le projet;

ATTENDU que trois (3) soumissions ont été reçues par la Commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure précisées;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 1 130 432 \$ (excluant les taxes) a été reçue de la compagnie *Gestimaction Inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, les professionnels assignés de la firme *St-Georges Structures* ont recommandé la compagnie *Gestimaction Inc.* le plus bas soumissionnaire en conformité, pour faire le travail au montant de 1 416 969 \$, incluant les taxes et les honoraires professionnels;

ATTENDU qu'un montant de 472 667 \$ est lié à l'électrification et fait l'objet d'une subvention du MEQ;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire T. Pezzi-Bilodeau de procéder aux travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.2 Résolution N° CSET 22-08-08

St. Francis Elementary School – Vente de 2 portions de lots

ATTENDU que *St. Francis Elementary School* possède une section de terrain qui ne fait pas partie du terrain de jeu des élèves et qui longe les maisons avoisinantes;

ATTENDU que deux voisins ont demandé d'acheter une portion de terrain équivalent à environ 150 mètres carrés chacun;

ATTENDU qu'il serait avantageux pour toutes les parties de vendre ces portions de terrain parce qu'elles n'ont pas d'incidence sur la taille du terrain de jeu et elles permettraient aux voisins de prolonger leur cour arrière;

ATTENDU qu'une firme professionnelle effectuera une évaluation pour déterminer la valeur des portions de ces lots;

ATTENDU que si nous procédons à la vente de ces portions de lots, une clôture sera installée entre nos lots respectifs;

ATTENDU que toutes dépenses connexes, à l'exception de la clôture et du sondage, seront à la charge de l'acheteur;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday de procéder avec le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

La date de la prochaine réunion du comité consultatif de vérification est prévue pour le 18 octobre 2022.

9.4 Comité consultatif des services éducatifs

La présidente du comité consultatif de l'éducation, M.E. Kirby a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour le 20 septembre 2022.

9.5 Comité consultatif de communications

Le secrétaire général, É. Campbell a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour le 11 octobre 2022.

9.6 Comité consultatif des ressources humaines

La présidente du comité consultatif des ressources humaines, C. Beaubien a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour le 6 septembre 2022.

9.7 Comité consultatif de transport

Le président du comité consultatif de transport, commissaire G. Holliday a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour le 8 novembre 2022.

9.8 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (SEAC)

La présidente de SEAC, E. McKnight a mentionné que la date de la prochaine est à déterminer.

10. COMITÉ PARENTAL

Le commissaire qui représente les parents, D. Zigby a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour 12 octobre 2022.

11. COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTUDIANTS

La commissaire J. Humenuik, qui représente le comité consultatif des étudiants a mentionné que la date prochaine réunion est à déterminer.

12. L'ACSAQ (QESBA)

Le Comité des relations de travail (CRL) s'est réuni aujourd'hui et a préparé les prochaines négociations. Les négociations actuelles prendront fin le 30 mars 2023. Le comité de planification stratégique se réunit demain. Il n'y a pas eu de nouvelles sur les multiples contestations judiciaires contre les divers actes législatifs.

13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

A. McCrory : Le programme devrait être examiné. J'ai entendu à la radio qu'on demandait aux enfants ce qu'ils aimeraient. Les enfants ont parlé de financement lorsqu'ils obtiennent leur diplôme et qu'ils s'endettent beaucoup; ils bénéficieraient de certaines leçons de finance enseignées à l'école.

M. Murray : Nous pouvons ajouter ces sujets aux options disponibles, mais nous ne pouvons pas modifier le programme.

G. Holliday : Les élèves du Comité consultatif des étudiants central mentionnent qu'ils veulent apprendre à s'adapter lorsqu'ils déménagent et, plus précisément, à établir un budget une fois qu'ils ont obtenu leur diplôme.

14. ÉVÉNEMENTS À VENIR

Le *Welcome Back Activity* est en cours. Les membres du comité des directeurs (DC) visiteront en personne toutes les écoles de la CSET. Les visites auront lieu les 25 et 29 août. Un petit cadeau de reconnaissance sera remis à tous les membres du personnel.

15. CORRESPONDANCE

Aucune.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline

Présidente de l'ATA : Les enseignant(e)s de *Alexander Galt Regional High School (AGRHS)* ont communiqué avec moi au sujet des problèmes des élèves qui quittent le campus. Il y a deux endroits où les élèves peuvent sortir : à l'entrée avant et à l'entrée à l'arrière (le coin des fumeurs – ils vont fumer, boire et parfois se battre). C'est une question de sécurité. Les élèves ont besoin de la permission de sortir par la sortie avant, mais pas par la sortie arrière. Les élèves ont-ils besoin d'une permission pour sortir par la sortie arrière? Peut-on leur demander une pièce d'identité?

M. Murray

Président de la CSET : Il s'agirait d'une décision du conseil d'établissement (CE). Veuillez vous adresser au CE en question.

E. Campbell

Secrétaire général : Les trois écoles secondaires exigent une permission pour quitter.

17. GOUVERNANCE ET COMMUNICATION

Aucune.

18. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire R. Gagnon recommande d'ajourner la réunion à 19h53.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président